

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 septembre 2014

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Adaptation du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire

Rapporteur : Philippe Laurent

Le 28 mars 2013, le conseil municipal a adopté le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire, prévu par la loi du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique.

Pour 2013, le programme prévoyait l'ouverture de plusieurs postes dont un poste de directeur de la Communication et des relations publiques. Ce poste, vacant lors des ouvertures de sessions de recrutement, n'a permis à quiconque remplissant les conditions, notamment d'expérience sur la fonction, de se porter candidat.

Suite au recrutement interne opéré sur le poste de directeur de la Communication et des relations publiques, intitulé dorénavant directeur de la Relation au citoyen, par un agent remplissant les conditions requises pour prétendre à une intégration directe, notamment d'expérience sur la fonction, dans le cadre de la loi du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, il est proposé au conseil municipal de délibérer le programme pluriannuel modifié, déplaçant pour 2014 l'ouverture du poste de directeur de la Communication et des relations publiques aux sélections professionnelles.